



pépinières européennes pour jeunes artistes



rencontrer l'autre et produire ensemble

fiche technique

Centre national de l'audiovisuel

Pépinières européennes pour jeunes artistes

BP 13

9/11, rue Paul Leplat

F – 78164 Marly le Roi cedex

www.art4eu.net

- **coordinateur national** Jean Reitz, Agence luxembourgeoise d'action culturelle

présentation de la structure d'accueil

- **nom de la structure** Centre national de l'audiovisuel (CNA)
- **statut juridique** Ministère de la Culture, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

- **adresse** Boîte postale 105
- code postal L-3402
- ville Dudelange
- pays Luxembourg

- **tel** +352 52 24 24 30
- **fax** + 352 52 06 55
- **e-mail** Michele.Walerich@cna.etat.lu
- **site web** www.cna.lu

- **responsable artistique** Michèle WALERICH / Romain GIRTGEN
- **responsable administratif** Michèle WALERICH

- **nombre d'artistes accueillis** 2 artistes
- **durée de la résidence** 3 mois
- **date de séjour proposée** du 15 août au 15 octobre 2005

projet artistique de la structure d'accueil

- **domaines d'expression proposés pour cette résidence :**

Le Centre National de l'Audiovisuel s'intéresse à la photographie.

- **description générale du projet artistique de la structure :**

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la légendaire exposition « The Family of Man » conçue par Edward Steichen en 1955, le Centre National de l'Audiovisuel souhaite mettre en place une résidence qui propose aux photographes comme point de départ une confrontation contemporaine à ce projet photographique de l'époque. Le travail développé lors de la résidence doit tenter d'engager une réflexion sur ce qui est une approche humaniste aujourd'hui, sur l'expression d'une photographie documentaire contemporaine, ses relations et croisements avec une photographie dite « plasticienne » ainsi qu'une relecture des grands thèmes abordés par « The Family of Man ».

Il peut **au sens le plus large** évoquer des liens aussi bien que d'établir des contre-positions. La résidence est ouverte à des démarches diversifiées (critique, ludique, poétique, politique...), mais requiert que les photographes sont prêts à s'investir dans un travail qui réagit à l'environnement spécifique du Luxembourg et la région frontalière.

Photographe américain d'origine luxembourgeoise, Edward J. Steichen a commencé en 1951, en pleine guerre froide, à préparer son grand projet d'exposition expliquant l'homme à l'homme par le langage universel de la photographie.

Son idée qui faisait appel à des photographes professionnels et amateurs, à des auteurs renommés ou inconnus du grand public, fut accueillie avec enthousiasme et, parmi les deux millions d'envois en provenance du monde entier, Steichen en sélectionna 10.000 dans une première étape, pour retenir finalement 503 photographies de 273 auteurs différents originaires de 68 pays. Elles composaient "The Family of Man" à travers 37 thèmes présentés par des accrochages impressionnants allant de l'amour à la foi en l'homme, en passant par la naissance, le travail, la famille, l'éducation, les enfants, la guerre et la paix.

L'exposition connut un succès extraordinaire. Elle fut visitée par plus de 9 millions de visiteurs au cours des années 50 et 60.

En 1964, à la fin de son périple mondial, la version itinérante la plus complète existant encore à l'époque de l'exposition fut donnée par le gouvernement américain au Grand-Duché de Luxembourg. Steichen désirait y voir "l'œuvre la plus importante de sa vie" installée de façon définitive.

Dans ce projet, l'idée était née de réinstaller la collection au château de Clervaux. D'ailleurs, Steichen s'était exprimé lui-même en faveur de ce site en 1966.

Ayant ouvert ses portes le 3 juin 1994, le nouveau musée du château de Clervaux, accueille l'exposition qui est maintenant installée de façon permanente.

Informations sous : http://www.cna.public.lu/2_PHOTO/2_4_The_Family_of_Man/index.html

- **cadre particulier dans lequel s'inscrit cette résidence :**

Cette résidence ne s'inscrit dans aucun cadre particulier, si ce n'est dans celui du 50^{ème} anniversaire de l'exposition « The Family of Man ».

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec d'autres formes d'expression artistique :**

Une mise en contact de l'artiste avec d'autres institutions artistiques nationales sera effectuée.

- **moyens mis en œuvre pour favoriser l'échange avec le contexte humain, social et économique environnant la résidence :**

Les mises en contact seront fonction du projet développé.

- **ressources humaines qui permettront d'accompagner l'artiste :**

L'artiste sera en contact avec la cellule image de l'institution (photographe, responsable de prise de vue et du secteur numérique, responsable du laboratoire). Des conseils techniques pourront être donnés, au niveau de la prise de vue, de la digitalisation, production, suivi artistique.

Deux personnes du service administratif suivront également le projet, et mettront l'artiste en contact avec les institutions artistiques nationales. Il sera également mis à disposition une assistance dans la production du projet et dans la mise en forme d'exposition, ainsi que la diffusion dans la presse nationale et internationale du projet.

- **ressources matérielles qui seront mises à disposition de l'artiste :**

Matériels et outils (ordinateur, scanner, matériau photo, imprimante, accès Internet, riche bibliothèque avec ouvrages et magazines spécialisés dans le domaine de la photographie, articles de presse...) seront mis à la disposition de l'artiste.

- **moyens mis en œuvre pour promouvoir le travail de l'artiste :**

Une exposition sera organisée (avec co-financement des tirages d'exposition et des cartons d'invitation, vernissage) à l'issue de la résidence, ou plus tard, en collaboration avec la Galerie « Nei Liicht » (responsable Danielle Igniti, <http://www.galleries-dudelange.lu/>).

Il sera également diffusé au niveau national et international un communiqué de presse, et mis en ligne un extrait de travail sur le site Internet du CNA.

descriptif de la résidence

- **environnement professionnel et artistique de la structure :**

Le Centre national de l'audiovisuel a pour mission la sauvegarde et de valorisation du patrimoine audiovisuel luxembourgeois (film, photographie, son). Parallèlement, il mène une activité de promotion et la diffusion du travail artistique national et international par le biais d'aides à la création, d'éditions, de manifestations et de commandes. Un projet de conservation, de digitalisation et d'élaboration d'une base de donnée est actuellement en cours. L'institut ne possède pas de galerie pour le moment (prévue dans son nouveau bâtiment en construction), mais collabore avec la Galerie « Nei Liicht » qui met à disposition ses locaux pour une exposition pour les résidents. L'institution gère également l'exposition « The Family of Man ».

- **environnement local et informations sur le niveau de vie :**

Dudelange est une ville industrielle en reconversion implantée dans ce que fut le bassin minier au sud du Luxembourg. Elle est marquée par une longue tradition d'activité sidérurgique et un fort flux d'immigration (d'abord Italien, puis Portugais). On y trouve plusieurs galeries, dont la Galerie « Nei Liicht » spécialisée en photographie, un Centre de documentation sur les migrations humaines, une bibliothèque, un studio tournage... Dudelange est une ville frontalière avec la France et se trouve à 17 km de la capitale Luxembourg-Ville..

Situé entre la Belgique, l'Allemagne et la France, le Luxembourg se caractérise par une population internationale et multilingue. Stratégiquement, les photographes en résidence pourront tirer partie de la situation géographique particulière du Luxembourg en développant des projets sur le Luxembourg, mais aussi sur la Grande région. Il est recommandé que les photographes disposent d'une voiture privée.

Le niveau de vie est relativement élevé (à l'exception de l'essence qui est meilleur marché que dans les pays frontaliers).

- **hébergement proposé et localisation par rapport au lieu de travail :**

Un logement sera mis à disposition par les soins de la Ville de Dudelange sur le lieu de la Commune.

- **montant du prix à la création dont bénéficiera l'artiste (par mois) :**

Un prix à la création de 1200 euros par artiste et par mois.

- **financeur de ce prix à la création :**

Le Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Grand-Duché de Luxembourg, la Commune de Dudelange mettent à la disposition un logement et un lieu d'exposition.